



Voisins-le-Bretonneux, le 7 août 2023

Monsieur Olivier AFONSO  
Président de l'ASL Chamfleury

Objet : installation illicite des gens du voyage au Champ du Loup

Monsieur le Président,

Un groupement de gens du voyage s'est installé illégalement dans la soirée de samedi à dimanche, aux alentours de 23h, sur les terrains de rugby et de football du Champ du Loup.

Pour pénétrer, ces derniers, particulièrement bien équipés et outillés, ont forcé le passage en enlevant les différents éléments obstruant l'entrée du chemin de l'ONF et en dégradant la clôture d'enceinte du terrain de rugby. La benne qui avait été prêtée gracieusement à la Ville par un prestataire depuis plus d'un an avait été retirée par ce dernier pour ses propres besoins et par ailleurs, l'ONF, dans le cadre de l'exploitation de la forêt, nous a demandé de ne pas ajouter d'autres éléments d'entrave à son chemin en plus de ceux déjà présents.

L'adjointe de permanence, la police municipale et la police nationale se sont immédiatement déplacées, mais n'ont pu empêcher leur installation. Un contact a été établi avec le « responsable » du groupe qui s'est engagé à respecter l'environnement et le voisinage...

Toutes les plaques d'immatriculation ont été relevées par la police nationale et les différentes infractions ont été constatées.

L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, propriétaire du terrain, a porté plainte.

En matière de déchets et de propreté, nous avons également demandé à l'Agglomération la mise à disposition des bennes à ordures ménagères afin de limiter les nuisances aux abords des terrains.

Dans le domaine de la sécurité, la Police nationale et la Police municipale sont en alerte et l'ordre a été donné d'intensifier les rondes au sein des résidences avoisinantes.

Si les habitants de votre ASL ont à subir le moindre désagrément, je vous saurais gré de bien vouloir leur indiquer de prévenir immédiatement la police municipale afin que nous puissions étayer encore plus le dossier et, ainsi, accélérer la procédure judiciaire.

Comme à chaque fois, nous déplorons ces intrusions et ces installations bafouant nos lois et l'autorité de l'État et qui coûtent à la collectivité et perturbent la tranquillité des habitants, mais comme vous le savez, nos moyens sont malheureusement limités.

Soyez assuré que tout sera mis en œuvre pour que le départ se fasse le plus rapidement possible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,



  
Alexandra ROSETTI  
Maire  
Conseillère départementale